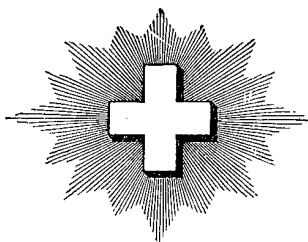


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 10674

19 août 1895, 6 $\frac{1}{2}$ h., p.

Classe 64

A.-F.- ROCHAT-BENOIT, à CHEZ-GROSJEAN (Vallée-de-Joux, Suisse).

Chronographe-compteur avec aiguille rattrapante dont la tige traverse l'arbre d'une roue de champ placée au centre de la platine.

L'invention qui fait l'objet de la présente demande de brevet consiste dans la combinaison d'un dispositif usuel de rattrapante avec un mécanisme de chronographe-compteur ayant sa roue de champ placée au centre de la platine, le tout étant destiné non à donner l'heure mais à enregistrer des observations de temps.

Ni le mécanisme de chronographe-compteur, ni celui de la rattrapante ne présentent en soi quelque chose de nouveau, mais la disposition des mobiles du mouvement est telle que l'axe de la roue de champ se trouve au centre de la platine. Cet axe est creux et traversé dans toute sa longueur par la tige de l'aiguille rattrapante, cette tige porte, comme dans les mécanismes connus de rattrapantes, un cœur et une roue de rattrapante avec le cliquet usuel.

Dans le dessin ci-joint *A* est le barillet, *B* la roue de grande moyenne dont le pignon *b* engrène dans la denture du barillet *A*; *C* est la roue de petite moyenne dont le pignon *c* engrène dans la roue de grande moyenne et *D* est la roue de champ, placée au centre de la platine *P* et dont le pignon *d* engrène dans la roue de petite moyenne.

L'axe de la roue *D* est creux et traversé

dans toute sa longueur par la tige de l'aiguille de rattrapante qui porte la roue de rattrapante usuelle *E* avec le cliquet *e* qui s'appuie sur le cœur usuel fixé sur l'arbre creux de la roue de champ et qui est combiné avec le mécanisme usuel d'arrêt.

L'axe creux de la roue de champ *D* porte d'autre part l'aiguille de chronographe que l'on peut arrêter à l'aide des dispositifs usuels actionnant l'échappement.

EN RÉSUMÉ,

Je revendique comme mon invention un chronographe-compteur avec rattrapante caractérisé par la combinaison d'une roue de champ placée au centre de la platine et dont l'arbre creux porte le cœur usuel de rattrapante avec une roue de rattrapante portant le cliquet usuel destiné à s'appuyer sur ledit cœur et dont la tige traverse dans toute sa longueur l'axe creux de ladite roue de champ.

A.-F. ROCHAT-BENOIT.

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER, à GENÈVE.

A.-F. Rochat-Benoit.
19 août 1895.

Brevet N° 10674.
1 feuille.

